

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à candidatures : Prix National d'Art Urbain 2025

"Habiter avec l'eau : recontextualiser l'aménagement des villes, bourgs et villages"



Paris, le 31 mars 2025

L'eau, ressource essentielle à la vie, est aujourd'hui au cœur des défis climatiques. Crues dévastatrices, sécheresses persistantes, pollution, artificialisation des sols... Longtemps perçue comme inépuisable, elle nous oblige désormais à repenser en profondeur la manière dont nous aménageons nos villes, bourgs et villages.

« L'eau façonne nos territoires autant qu'elle révèle leurs vulnérabilités. À l'heure du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité il est essentiel de transformer nos choix d'aménagement, notre façon de construire et de vivre avec elle. »

Louis Moutard, Président de L'Art Urbain dans les Territoires.

Face à ces enjeux, le Prix National d'Art Urbain 2025 appelle à une réflexion collective : comment planifier, concevoir et réaliser des espaces résilients, capables d'absorber les excès de l'eau tout en valorisant ses bienfaits, pour garantir un avenir durable à nos territoires ?

Un Prix pour des solutions concrètes

Le Prix National d'Art Urbain 2025 récompensera des réalisations qui intègrent durablement l'eau dans l'aménagement urbain et paysager. Les solutions présentées pourront porter sur :

- l'aménagement de sites conçus pour anticiper et atténuer les risques d'inondation ;
- la reconquête de berges et l'adaptation des constructions en bord de cours d'eau ;
- la réouverture de rivières enterrées ou de rus busés pour restaurer des continuités écologiques ;
- la création d'espaces naturels d'infiltration, de rétention et de stockage de l'eau ;
- la réhabilitation de zones humides permettant de réintroduire et de préserver le vivant ;
- l'intégration d'outils d'aide à la décision basés sur la modélisation hydrologique et l'urbanisme résilient ;
- la conception de quartiers ou le développement d'opérations immobilières avec une approche systémique de la gestion de l'eau ;
- la valorisation des voies d'eau comme axes structurants pour la mobilité douce et les espaces de loisirs ;
- l'expérimentation de formes d'agriculture urbaine et périurbaine contribuant à la sécurité des villes et villages.

Un comité de sélection pour viser l'excellence

Un jury d'exception, réunissant des figures de l'urbanisme et des spécialistes de l'eau, sélectionnera les projets les plus pertinents et novateurs selon plusieurs critères :

- l'impact environnemental et la résilience des solutions proposées ;
- l'intégration paysagère et urbaine ;
- la pertinence des réponses apportées aux défis liés à l'eau ;
- le caractère exemplaire mais néanmoins reproductible des réalisations.

Un prix participatif : élus, citoyens et internautes au cœur du vote !

Le **Prix National d'Art Urbain** associe **les parties prenantes et le public** dans le choix des lauréats.

- **Un Prix National et des mentions spéciales : qualité architecturale, qualité de la vie sociale, respect de l'environnement** décernés parmi **6 lauréats sélectionnés** par le **comité d'experts et les maires des villes sélectionnées**.
- **Deux Prix du public** récompensent les opérations préférées des citoyens via un **vote en ligne**.

Qui peut candidater ?

Le Prix est ouvert à un large panel d'acteurs :

- Collectivités territoriales (communes, intercommunalités, métropoles) ;
- Aménageurs publics ou privés, promoteurs ;
- Architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres-experts ;
- Ingénieurs en hydrologie et infrastructures, bureaux d'études ;
- Associations et porteurs de projets innovants.

Calendrier de l'édition 2025

- **Lancement de l'appel à candidatures** : 31 mars 2025
- **Clôture des candidatures** : 26 septembre 2025

- **Sélection des finalistes par le jury** : 7 octobre 2025
- **Vote en ligne** : 5 au 20 novembre 2025
- **Annnonce des lauréats et remise des prix** : 27 novembre 2025 aux Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la décentralisation ; de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Une reconnaissance nationale pour les lauréats

Les lauréats du Prix National d'Art Urbain 2025 bénéficieront :

- d'une mise en lumière de leurs projets à travers une publication et une exposition nationale ;
- d'un accompagnement pour la valorisation et la diffusion de leurs réalisations ;
- de la reconnaissance du Prix National d'Art Urbain comme gage d'excellence et d'innovation.

Candidatures et informations sur www.arturbain.fr

Contacts presse et candidatures :

Françoise Oriol - 06 83 25 01 84

Aude Vaspart - 06 20 41 77 19

contact@arturbain.fr

Qui sommes-nous ?

L'Art Urbain dans les Territoires, association reconnue d'utilité publique depuis 2004, accompagne depuis 40 ans, l'État et les collectivités territoriales, leurs représentants, les professionnels de l'aménagement, de la construction et de l'exploitation des services publics et privés dans l'amélioration et la transformation Environnementale, Culturelle, Sociale et Architecturale du cadre de vie de nos concitoyens.

Depuis 40 ans, Art Urbain dans les territoires c'est ...

- 16 bénévoles pour plus de 5700 heures de travail et d'études par an
- 162 opérations d'aménagement exemplaires nommées et mises en lumière
- plus de 150 communes participantes
- 128 équipes lauréates au Concours international
- 376 étudiants récompensés d'une bourse d'un montant global de 96 000 €

L'Art Urbain dans les Territoires

Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la décentralisation ; de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Grande Arche de La Défense - paroi sud

92055 La Défense cedex